ESTRÉES

Adjudication des travaux communaux. — L'adjudication des travaux à entreprendre aux Ecoles a eu lieu à la sous-Préfecture de Boulogne le lundi 26 mai 1914 en présence de M. Delecroix, maire, assisté de MM. Lirancourt Louis, adjoint, et Bégot François, conseiller municipal ; Robaut, architecte.

M. Lefort Augustin, d'Avesnes-le-Sec, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 4 %. Les travaux vont commencer incessamment.

VALENCIENNES

Funérailles. — Jeudi matin ont été célébrées, avec le concours d'une très nombreuse assistance, les funérailles de M. Alfred Corsolle, industriel, officier de l'Instruction publique, officier du Mérite agricole, titulaire de la médaille de 1870 et de la médaille de la Mutualité, ancien conseiller d'arrondissement, ancien adjoint au maire de Valenciennes, délégué cantonal, président de la Société d'Horticulture, président de la Société de Secours Mutuels « La Prévoyance », administrateur des Hospices, vice-président du Mont-de-Piété, membre du Conseil d'administration du Lycée et de la Société Académique de comptabilité, décédé le lundi 1er juin, à 11 heures et demie du matin, à l'âge de 71 ans.

Elles ont donné lieu à une imposante manifestation de sympathie à l'égard de l'excellent républicain, du bon concitoyen affable, souriant, aimable et serviable, que tous regrettent.

Toutes les personnalités et notabilités de tout ordre, de Valenciennes, et aussi de la région, s'étaient groupées derrière le char funèbre, aux côtés des gendres, du neveu et des autres membres de la famille du regretté défunt.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Tauchon, maire de Valenciennes ; Demaille, vice-président de la Commission administrative des Hospices ; Jean Weil, vice-président de la Société d'Horticulture ; Louis, inspecteur primaire ; Edouard Debosse, vice-président de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance ; Massart, président administrateur délégué de la Société Académique de Comptabilité ; Fernand Duparclin, ancien adjoint au maire de Valenciennes ; Lopez, président du Conseil d'Arrondissement ; Bloume, provisoir du Lycée et Dervaux, vice-président de la Société de Prévoyance.

Pendant la cérémonie religieuse, et sur le parcours de la maison mortuaire à l'église Saint-Géry, et de l'église au cimetière Saint-Roch, la Musique Municipale a joué des marches funèbres.

Un très grand nombre de couronnes et de gerbes de fleurs de tout beauté, avaient été offertes par la famille, les amis et les diverses organisations, auxquelles appartenaient le défunt, et qui étaient toutes représentées dans le cortège.

Au bord de la tombe quatre discours ont été prononcés : par M. Tauchon, au nom de la Municipalité ; par M. Lopez, au nom du Conseil d'Arrondissement ; par M. Jean Weil, au nom de la Société d'Horticulture et par M. Dupas, associé de M. Corsolle, au nom de ses amis.

M. le docteur Tauchon, maire de Valenciennes, s'est exprimé en ces termes :

Discours de M. Tauchon

Alfred Corsolle, que nous avons la douleur d'accompagner à sa dernière demeure, est né en Belgique, à Barbançon, le 17 avril 1843, de parents français, originaires de Valenciennes.

Il présenta très tôt des aptitudes tout à fait remarquables pour les affaires et pour l'industrie.

Revenu en France dès son jeune âge, il y fit son service militaire et prit part dans l'armée du Nord aux batailles de Saint-Quentin et de Rapaume.

Il fut bientôt sollicité pour se présenter aux suffrages de ses concitoyens et en 1868 il entra au Conseil municipal où il devait siéger 24 ans.

Après avoir tenu un rang important dans différentes Commissions, après avoir été longtemps rapporteur de la Commission du Budget, ses collègues le délégèrent, en 1906, comme adjoint aux Finances et aux Beaux-Arts.

Membre du Conseil d'administration de la Musique Municipale, il en devint bientôt vice-président.

Il avait été l'année dernière, élu Conseiller d'Arrondissement du Canton Nord.

Son activité infatigable ne le fit reculer devant aucune besogne.

Il fut successivement membre de la Commission des Hospices, membre de la Commission administrative du Mont-de-Piété à la suite de la démission collective de l'Administration précédente. Il devint bientôt vice-président de cette assemblée. Il était depuis de nombreuses années, délégué cantonal, Administrateur du Lycée, Administrateur de la Société de Comptabilité, Président de la Société d'Horticulture et de la Société de Secours mutuels « La Prévoyance ».

Les nombreux services qu'il a rendus le désignèrent tout naturellement pour différentes récompenses : Chevalier du Mérite agricole et officier de l'Instruction publique en 1907.

Officier du Mérite Agricole en 1910

Il était aussi titulaire de la médaille de 1870-1871 et de la médaille de la mutualité.

Voilà, Mesdames et Messieurs, une vie bien remplie.

Pourquoi fallait-il qu'un accident banal, un simple refroidissement, vînt trancher le fil d'une existence que tout faisait prévoir encore longue, heureuse et exempte d'infirmités.

Quoique âgé de 71 ans, il avait encore une grande vigueur, une aptitude très spéciale pour les affaires, qu'il savait traiter avec calme, avec bienveillance, avec compétence et avec le sourire stéréotypé sur le visage.

Tel est l'homme que pleure une famille très unie. Il était de mon devoir de saluer la mémoire du citoyen, qui n'a pas marchandé ses services à la Cité et c'est avec un véritable sentiment de reconnaissance et de vifs regrets, que je dis adieu au Collègue disparu.

L'affaire de la Société foncière et immobilière valenciennoise. Mise au point. — Le conseil d'administration de la Société foncière et immobilière valenciennoise communique la note suivante : « Le conseil d'administration de la Société foncière et immobilière valenciennoise s'est réuni le mardi 2 juin, à 8 heures du soir, pour examiner la assignation créée à la Société par la plainte de M. Dupont Jules, son ex-président, et prendre les mesures pour qu'une prompte solution soit donnée à cet incident.

Il a décidé nécessaire de convoquer ici les actionnaires en réunion générale dimanche prochain, pour leur faire part de la situation, et voté à l'unanimité une adresse de sympathie à son président-directeur, M. Fieq, particulièrement visé par la plainte, l'assurant de la plus complète solidarité.

U a pris ensuite l'engagement, s'il y a lieu, de se retourner contre l'auteur de la plainte aussitôt que le parquet aura fait connaître le résultat de l'enquête. »

En conséquence, les actionnaires de la Société foncière et immobilière valenciennoise sont invités à assister à la réunion générale le dimanche 7 juin 1914, à 4 heures et demie, dans l'une des salles de la mairie de Valenciennes.

Pour nos écoles. — Un concours de jeunes poulinières et de poulches de gros trait, âgées de trois ans, aura lieu à Valenciennes, le 18 juillet, pour les animaux des arrondissements de Lille, Douai et Valenciennes.

Les demandes d'admission à ces concours, contenant les signalements très complets des animaux, et accompagnés des cartes de sellie, dûment régularisées, devront être déposées à la mairie de Valenciennes avant le 13 juillet.

Le programme est affiché dans toutes les communes du département.

Concerts militaires. — La Musique du 127e donnera un concert à la place Verte, le dimanche 7 juin, à 5 heures et demie. En voici le programme : 1. Le P'tit Chariot ; 2. Ouverture de Martiane ; 3. Cavatine pour trombone ; 4. Werther ; 5. L'Immensité, valse.

BOUCHAIN

— Au cours d'une crise de neurasthénie Mme Victor Maton, née Ambroisine Doyen, s'est jetée dans l'Escaut. Son cadavre n'a pu être repêché que le lendemain.

RUMEGIES

— Une épidémie d'angine diphtérique s'étant déclarée, l'école des filles a été licenciée.

SAINT-AMAND

— Les opérations du conseil de revision ont eu lieu hier jeudi.

— La Société des Anciens Sous-Officiers donnera le dimanche 5 juillet 1914 sa 22e fête annuelle.

Manœuvre de cadres. — 300 sergents territoriaux et 5 officiers du 127e ont exécuté jeudi, à 1 heure et demie, à la gare de Valenciennes, des exercices de mobilisation. (Surveillance de la voie ferrée, etc.).

BLANC-MISSERON

— La Société « l'Aleule », de Blanc-Misseron, s'est rendue au concours de Beaurains, où elle a remporté deux premiers prix.

DENAIN

— M. Louis Bart, marchand de vélos, demeurant rue de Villars, arrivait à bicyclette de la rue d'Haveloy, quand il fut renversé par le tramway électrique venant de Valenciennes. Le cycliste se retira indemne de l'accident, mais sa machine fut complètement mise hors d'usage.

— M. Bédu, brigadier de police, passait à bicyclette rue de Villars, lorsque la voiture de M. Guslin, tripier, le renversa.

M. Bédu fut heurté violemment par un des brancards du véhicule et contusionné légèrement.

HAZEBROUCK

MERVILLE

— Le parti républicain de Merville voit avec une profonde joie les élus de l'arrondissement d'Hazebrouck marcher la main dans la main (comme en témoigne la photographie reproduite par le « Progrès du Nord ») à l'occasion des prochaines élections sénatoriales).

L'abbé Lemire, le sympathique député-maire d'Hazebrouck, entouré de MM. Demon et Vendenbussche, conseillers généraux, a éloquemment défendu les droits de l'arrondissement d'Hazebrouck et soutenu la candidature de M. Dron. C'est fort bien.

Des élections municipales vont avoir lieu à Merville, dans quelques semaines. Il est nécessaire, il est indispensable que le Parti républicain tout entier s'unisse pour remporter une victoire qui sera le corollaire de celle, si brillante, enlevée à Hazebrouck par l'indomptable abbé Lemire et ses troupes admirables.

AVESNES

WARGNIES-LE-PETIT

Contrebandiers. — Dans la nuit du mardi à mercredi, vers onze heures un quart, deux individus déambulaient à travers la plaine, sur le territoire de Wargnies-le-Petit, du côté de la Fontaine-Blanche, lia venaient ensemble de Belgique et étaient chargés de tabac introduit en fraude.

La lune, cachée par les nuages, ne brillait point. Mais la clarté qu'elle répandait dans la nuit, était suffisante tout de même pour que leurs silhouettes ne passassent point inaperçues.

Quatre douaniers étaient en ligne de service en cet endroit, à environ cinq cents mètres de la frontière.

Les contrebandiers, inopinément, se heurtèrent à l'un d'eux, le préposé Martin Léon, de La Boisrette, qui les salua par la formule en usage en pareil cas. Ils prirent aussitôt la fuite, abandonnant leurs charges.

A quelque distance de là se trouvaient, le lieutenant Coquelet et le préposé Leurquin, du Wargnies-le-Petit, ainsi que le brigadier Lion, de La Boisrette.

M. Martin les mit en alerte par des cris et des coups de feu, tout en se mettant vivement à la poursuite des fuyards. Il en rattrapa un après une course de deux cents mètres.

Revenant alors avec son prisonnier au lieu de l'attaque, où il avait attiré ses collègues, il procéda avec eux à l'inventaire des charges abandonnées par les fraudeurs.

Il y avait-là vingt-cinq kilos de tabac haché, d'une valeur de 287 fr. 50, passible d'un droit de douane de 414 francs.

Interrogé, le fraudeur arrêté déclara se nommer Delannoy François, avoir vingt-cinq ans et être ouvrier d'usine à Rosain (Belgique). Il a fait son service militaire au 91e d'infanterie à Mézières (classe 1909). Célibataire, il demeure avec ses parents à Rosain.

TRÉLON

Contrebande. — Dans la nuit de lundi à mardi, vers deux heures, le sous-brigadier des douanes Krieg Louis et le préposé Noël Julien, étant en observation sur le territoire de Trélon, à cinq cents mètres environ de la frontière, et à deux cents mètres à droite des « Deux Noilles », ont aperçu deux individus marchant ensemble et paraissant être des contrebandiers.

A leur aspect, ces deux individus prirent la fuite.

Les douaniers les poursuivirent sur un parcours de deux cents mètres ; après quoi ils les perdirent de vue.

Ces contrebandiers avaient abandonné leurs charges sur le terrain. Elles consistaient en soixante-quatorze kilos de tabac haché et huit cents grammes de tabac en poudre, le tout valant 935 francs.

MONCEAU-SAINT-WAAST

Vol nocturne. — M. Lejeune Louis, cabaretier à Monceau-Saint-Waast, habite une maison située au bord du chemin de Lavaq, à la sortie du village. Une étable est attenante à son habitation, dans une cour qui n'est pas close. Or ferme cette étable, à l'intérieur, à l'aide d'un cadenas.

Mardi, vers quatre heures du matin, alors qu'il était encore couché, il entendit qu'on l'appelait. C'était un ami, M. Edouard Ansiau, 29 ans, journalier, qui s'en allait à son travail.

M. Edouard Ansiau, en passant, avait vu ouverte l'étable. Il en avertissait M. Lejeune.

Ce dernier, se levant aussitôt, courut à son étable, qu'il savait très bien avoir fermée la veille au soir. A l'intérieur du verou, une brique avait été enlevée au mur de cette étable, ce qui avait permis un voleur de s'y introduire. Le voleur y avait pris une fourche à quatre dents et trois lapins, deux noirs et un pelé.

M. Lejeune subissait de ce chef une perte de quinze francs. Il alla déposer une plainte à la gendarmerie, qui s'est livrée toute la journée à une enquête.

Malheureusement aucune trace, aucun indice ne donne l'espoir de retrouver le voleur.

JEUMONT

Elle avait oublié... — Marie Triénaux, 28 ans, ménagère, avait été jadis, condamnée par le Tribunal d'Avesnes à payer une amende pour n'avoir pas eu, en temps voulu, la feuille d'étranger.

Depuis elle avait oublié.

Pour lui rafraîchir la mémoire, la gendarmerie l'a arrêtée en vertu d'une contrainte par corps.

DUNKERQUE

Enfant ébouillanté. — Marceau Legrand, âgé de 5 ans, était allé passer les vacances de la Pentecôte chez ses grands parents, à Fort-Mardyck. Hier après-midi, l'ayant dans la cour où se trouvait un chaudron dans lequel venait de cuire la ration des porcs. Soudain, le jeune Marceau tomba dans le chaudron et en fut retiré avec des brûlures atroces. Le pauvre petit mourut la nuit, à 11 heures.

Le désespoir des parents, qui habitent Dunkerque, est navrant.

Charretier écrasé. — Edouard Poliaert, 28 ans, célibataire, conduisait une charrette de paille, route de Mardyck. Il était assis au sommet du chargement ; sans que l'on puisse savoir comment, il perdit l'équilibre et tomba sur la chaussée. L'attelage passa sur le charretier et lui défonça le thorax.

Le malheureux fut relevé sans connaissance et il succomba quelques heures après.

Bain froid. — Le jeune Dejonghe Oscar, âgé de 10 ans et demi, dont les parents conduisent la bétendre « Grace-de-Dieu », est tombé dans le canal de l'Ile Jeanly. Il fut ramené sain et sauf par le journalier Henri Dhoadt.

WATTEN

Pan... dans la vitre. — Un Dunkerquois, M. Obéliane, longeait le cours de l'Aa, en automobile. Des enfants jouaient aux ricochets. L'un d'eux, le nommé Gournay, lança une pierre dans la direction de l'automobile ; elle effleura la figure du chauffeur et brisa une vitre de 40 francs. Personne ne fut blessé. Le petit garnement reçut une verte semonce et promit de ne plus recommencer. Aucune plainte n'a été déposée.

SAINT-POL-SUR-MER

Outrages et rébellion. — Deux voisines rue Paul-sur se querellaient. Le garde champêtre survint pour mettre la paix. L'une d'elles, la nommée Adèle Cillery, tourna sa colère contre le garde, lui reprocha de se mêler de ce qui ne le regardait pas et alla même jusqu'à le gifler.

La femme Cillery a été arrêtée, conduite au Parquet. Elle sera poursuivie pour outrages à agent dans l'exercice de ses fonctions.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

ROUVROY

Conseil Municipal. — Les réunions du Conseil Municipal auront lieu les vendredi 5 et samedi 6 juin 1914, à sept heures du soir, à la Mairie.

Ordre du jour : Plan : alignement de la rue des Croix ; Classement du chemin de la gare. Demande de aursis d'incorporation ; Emploi de la subvention de l'Etat aux Sapeurs-Pompiers ; Assistance aux vieillards, aux familles nombreuses, aux femmes en couches ; Comptes du Receveur et de l'ordonnateur au Bureau de Bienfaisance ; Budget additionnel de 1914 et budget primitif de 1915 ; Bureau de Bienfaisance ; Comptes du Maire et comptes du Receveur municipal ; Chapitres additionnels au budget de 1914 ; Budget de 1915 ; Taxe vicinale ; Budget des chemins ; Voie de ressources pour le solaire des gardes, des services d'assistance, insuffisance de revenus et secours aux réservistes et territoriaux.

BÉTHUNE

HENIN-LIETARD

Le dimanche à Hénin. — Pharmacie de service. — M. Sénellart, rue Napoléon-Demarquette.

Coqs. — Le 7 juin 1914, grand concours de coqs chez Dessenne, cabaretier, route d'Harnes, et chez Lourdeaux Alfred, rue de l'Abbaye, 8 pour 20.

— Le 14, chez Damiens Charles, rue de l'Abbaye, 6 pour 15.

Procès-verbal a été rédigé à la charge des nommés Poliet Augustin, Brillon Léon et Buisine Elisée, pour passage dans les récoltes.

Trouvailles. — Le nommé Maître Adolphe, tonnelier d'un jeu sur la place de la foire, a trouvé un portefeuille contenant une certaine somme d'argent qu'il a déposé au commissariat.

— Le nommé Alff Jean, cabaretier, rue Russe, a trouvé une montre qu'il tient à la disposition du propriétaire.

— Un pigeon voyageur a été recueilli par M. Leclercq Georges, électricien, rue de l'Abbaye.

— Warin Hélène, 10 ans, a trouvé un portemonnaie qu'elle tient à la disposition du propriétaire.

Avis. — Les cultivateurs ayant des ensemencements en lin ou chanvre, sont priés d'en faire la déclaration à la Mairie dans le plus bref délai possible, en vue d'obtenir la prime prévue par la loi du 9 avril 1910.

LIÉVIN

— Alphonse Debyser, 36 ans, journalier, rossait Elie Gakièra dans la rue du 4-Septembre. Des gendarmes passèrent, lui empêchèrent de continuer ses brutalités et lui dressèrent procès-verbal.

— La dame Angèle Lanier a porté plainte contre son mari Antoine Lebon, 27 ans, qui la malmené à plusieurs reprises.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Liévin se réunira le lundi 8 juin 1914, à 7 heures du soir, à la mairie :

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal de la dernière réunion ; 2. Nomination d'un secrétaire ; 3. Sapeurs-pompiers : emploi de la subvention de l'Etat ; 4. Transmission du marché de fournitures de bureau et impressions au nom de M. Lemetier-Lecocq ; 5. Voirie : cession Fénelon, dépense du purge d'hypothèques ; 6. Chemin de la Cheminée : modification des plans, approbation ; 7. Ouverture et prolongement de la rue dite Alphonse-Lebas, avis sur le projet ; 8. Etablissement d'une voie Drouville chemin de la Cheminée, demande d'autorisation, avis ; 9. Etablissement d'une conduite d'eau chemin de la Cheminée et chemin d'Aix, demande d'autorisation, avis ; 10. Etablissement d'une conduite d'eau chemin d'Arras, demande d'autorisation, avis ; 11. Construction de trottoirs rue Faidherbe, place Gambetta, rue Victor-Hugo, avis sur le projet ; 12. Finances : demande de subvention pour la société de gymnastique « Avant » pour ses frais ; 13. Demande de subvention par la société de la boule du bureau Condé ; 14. Demande de subvention par la société musicale pour ses frais ; 15. Budget additionnel de 1914 ; 16. Chapitres additionnels de l'exercice de 1914 ; 17. Attribution d'un nouveau groupe scolaire, avis sur le projet ; 18. Ecoles laïques : programme approbation ; 19. Fête Nationale : subvention supplémentaire au Bureau de Bienfaisance pour distribution de bons de pain et de viande aux indigents ; 20. Ecole : construction d'un nouveau groupe scolaire à proximité de l'arrêt de Bully ; choix d'un terrain ; 21. Remboursement de contributions à Thuffier Jean-Baptiste ; voie de crédit ; 22. Bureau de Bienfaisance : compte administratif de 1913, avis ; 23. Bureau de Bienfaisance : compte de gestion de 1913, avis ; 24. Chapitres additionnels de 1914 ; avis ; 25. Bureau de Bienfaisance : avis sur une délibération admettant Mme veuve Tournay à fournir du pain au lieu et place de son mari ; 26. Ecole des Arts et Métiers ; avis sur des demandes de bourses ; 27. Assistance médicale gratuite : nouvelles admissions ; 28. Assistance obligatoire : nouvelles admissions ; 29. Assistance aux familles nombreuses : radiations, diminutions, changements ; 30. Femmes en couches : nouvelles admissions.

Union Commerciale. — Voici l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'Union Commerciale de Liévin et environs qui aura lieu le dimanche 7 juin, à 2 heures et demie, au siège café Vigeux :

1. Allocution du président ; 2. Situation morale de l'Union (rapport du secrétaire) ; 3. Situation financière (rapport du trésorier) ; 4. Les décisions du congrès de Liévin et les élections législatives. Le programme économique de la Fédération et la réponse des candidats, enquête de M. V. Roy, de la Chambre de Commerce de Béthune, président de la Fédération ; 5. Projet de décret portant modification de l'ordonnance royale du 29 octobre 1846 sur la vente des substances vénéneuses. Vœu émis par la commission administrative dans sa réunion du 5 mai, transformation en ordre du jour ; 6. Projet divers.

A l'issue de l'assemblée, fête-manifestation en faveur de la création d'une gare à Liévin.

Chute grave aux mines. — A la fosse n° 2 des mines de Liévin, l'ouvrier Hubert Engebo est tombé au fond d'un beurlia profond de trois mètres. On l'a relevé avec les deux jambes fracturées pour le transporter à l'hôpital. Son état est grave ; ses blessures le font horriblement souffrir.

LENS

— A la fosse N° 4 des Mines de Lens, le mineur Aimable Colin, 52 ans, a été tamponné par une berline, il porte une blessure au front et souffre d'une entorse au pied droit.

Violences. — Jules Leclercq, 35 ans, camelot, vendait des poupées. Il se présenta au cabaret Brunel, place du Canlin, et s'y fit servir à boire. On lui acheta une poupée pour couvrir la dépense engagée par lui ; il s'en fâcha et lança sa étoupe dans une glace qu'il brisa. La police l'a arrêté.

— Léon Leidane, 39 ans, qui doit accomplir dix jours de prison pour coups, a été arrêté par la police.

HULLUCH

Affaire de mœurs. — Les gendarmes ont arrêté Elisée Quénéner, 84 ans, mineur, qui s'est montré très entreprenant à l'adresse de la fille de sa femme, âgée de 14 ans, et s'est livré devant ses enfants à une exhibition d'un goût douteux.

FOUQUIERES-LEZ-LENS

Attentat aux mœurs. — Louis Solingue, 47 ans, mineur, entraîna, dans un champ de seigle, une fillette qu'il s'était offert de conduire au bureau de tabac. Il se livra sur la gamine à des privautés auxquelles l'arrivée de ménagères mit fin. L'ignoble individu a été arrêté par les gendarmes.

ANNAY-SOUS-LENS

— Mme Vernin-Bondois, épicière, remarquait, depuis quelque mois, qu'on lui prenait des pantouflles à l'étalage de son magasin. Ces jours derniers, sa fille surprit, en flagrant délit de vol, la dame Schemacria, née Zélia Delpierre, contre qui les gendarmes ont verbalisé. Elle a reconnu que 9 paires de pantouflles volées précédemment lui avaient rapporté, à les vendre, chacune deux francs.

HULLA-MONTIGNY

— Adolphe Crombez, 34 ans, rempleur, qui était ivre, causait du scandale à la gare. Le gendarme Blondelle, l'invitant au calme, fut insulté par ini. Il s'attebla quand il voulut l'arrêter.

— Denis Cailleau, 24 ans, relevant de séjour de prison pour ivresse et violence, a été arrêté par les gendarmes.

Entre Arches. — L'Algérien Chenat ben Arab, qui a fait son service militaire dans un régiment de tirailleurs, porte accrochée à son poitrail la médaille du Maroc. Un de ses compatriotes lui reprochait d'avoir porté les armes contre les musulmans. Une querelle s'éleva entre eux qui dégénéra en une rixe où les deux Africains se frappèrent avec une extrême brutalité. Chenat, d'un coup de manche de pioche, brisa le nez de son adversaire. Il lui mit l'œil en triste état.

Les gendarmes ont arrêté l'ancien tirailleur qui, lui-même, porte les marques de la lutte.

DOUAINES

— On a volé des lapins dans une clapelle dépendant de l'habitation de M. Hubert Viateur, délégué minier.

WINGLES

— En exécution d'un extrait de jugement, des gendarmes ont appréhendé Emile Vandalle pour le conduire à la prison de Béthune, où il purgera une peine d'un mois de prison prononcée contre lui par vol.

BOULOGNE

CALAIS

Un bébé de 16 mois tombe à l'eau. On le sauve. — L'un des fils du propriétaire de la bétandre « L'Aigle », amarrée près du pont de Vic, tenait dans ses bras son petit frère, âgé de 16 mois, lorsque, par suite d'un faux mouvement, le bébé tomba à l'eau entre le bateau et le quai.

M. Paul Lanier, marchand de charbons, à Arques, se jeta aussitôt à l'eau, mais il se trouva coincé entre la bétandre et le quai.

Après avoir pu, non sans peine, se dégager, il réussit à saisir l'enfant et à le tendre, sain et sauf, à des passants, témoins de la scène. Puis, le brave sauveteur, qui n'en est pas à son coup d'essai, remonta sur le quai.

Mort subite. — Hier, vers 7 heures, M. Albert B..., épicier, rue du Château-d'Eau, et son voisin, M. Albert D..., marchand de charbons, étaient entrés se rafraîchir au débit Louchet, 188, rue du Château-d'Eau.

Ayant appelé plusieurs fois, et ne voyant personne venir, intrigués, ils enjambèrent le zinc-de-chaussée et aperçurent le débitante, allongée par son lit et semblant dormir.

Ils chercherent à la réveiller, mais en vain. La pauvre femme ne donnait plus signe de vie. Au même moment, M. Longhat, cantonnier de Guînes. On pas fo son frère en voyant sa femme morte, alors qu'il l'avait quittée en bonne santé.

Mme Louchet, qui était âgée de 54 ans, avait succombé à une embolie du cœur.

COULOGNE

Une collision, un blessé. — Le car 24, allant à Guînes, est sorti en collision, à la Pierre-de-Tournoire, avec une voiture à 2 roues, attelée d'un cheval. Le car est son lampon et plusieurs glaces brisées. Mme Delant, 50 ans, marchande de crème glacée, qui se trouvait sur la plate-forme avant, fut sérieusement blessée au visage et aux mains par des éclats de verre. Après pansement sommaire, elle put regagner son domicile.

GUINES

Un enfant de 6 ans a l'œil crevé par une pierre. — Deux enfants, le jeune Creuse, âgé de 6 ans, et son petit cousin, s'amusaient, hier, près du pont d'Avignon, à Guînes, à lancer des pierres. L'une d'elles, mal lancée, vint frapper le petit Creuse à l'œil, qui fut crevé.

Le docteur Lefèvre, oculiste, vint, de Calais, faire l'ablation de l'œil. L'état du bambin est assez grave.

SAINT-OMER

Suicide. — Le caissier de la succursale de la banque Verley Decroix et Cie, à Saint-Omer, s'est suicidé dans une remise de l'établissement en se tirant deux balles de revolver dans la tête. On ne sait encore à quoi attribuer cette fatale détermination, la caisse ayant été, assure-t-on, trouvée juste par un vérificateur.

ARQUES

Arrestation. — La gendarmerie d'Arques a mis en état d'arrestation le nommé Sury Adonis, 23 ans, originaire du département de la Marne, vannier ambulant qui s'obstine à ne pas faire signer son carnet anthropométrique, quand il arrive dans une localité, comme le veut la loi du 12 juillet 1912 sur les nomades.

BULLETIN THEATRAL
Musical et Orphéonique

RECITAL ALICE RAVEAU

Salle Industrielle le 16 Juin à 8 heures 3/4

Mlle Alice Raveau que nous avons déjà eu l'occasion d'applaudir dans le chef-d'œuvre de Gluck, où son interprétation est inégalable, vient donner un récital de chant classique.

L'admirable artiste a au grouper dans son programme tout ce qui peut se dégager de son art si personnel et si élevé. C'est ainsi que nous aurons le plaisir d'entendre Schubert, Beethoven, qui eurent la même pensée en écrivant le « Roi des Aulnes ». Mlle Alice Raveau nous fera saulir les différentes influences qui inspirèrent ces deux génies dans leur composition de cette mélodie si saisissante d'effet.

En dehors de Beethoven et de Schubert, Mlle Alice Raveau nous donnera une audition du célèbre « Largo » de Haendel, où son interprétation est incomparable. Puis viendront les modernes : Faure, Duparc, Saint Saëns, dont nous donnerons le programme exact d'ici quelques jours. Elle sera accompagnée de M. Henri Edin, premier prix du Conservatoire et lauréat du prix Diémer. M. Edin se classe aujourd'hui au rang de nos plus grands virtuoses du clavier : nombreux sont ses succès à Paris, à Londres et en Amérique où il est particulièrement connu. Cette soirée s'annonce comme une grande manifestation d'art à laquelle les dilettantes ne manqueront pas de s'associer.

La soirée commencera à 8 heures 3/4 précises. L'accès de la salle sera interdit pendant l'exécution des morceaux.

Prix des places : 7 fr. 50, 4 fr. 50, 2 fr. 50.

Le XIe Fête fédérale des Musiques à Saint-Amand-les-Eaux

203 sociétés inscrites au festival. — Défilé des bannières. — Le concert de la Garde Républicaine. — On retient des places. — Grand enthousiasme.

Nous avons plusieurs fois annoncé que la XIe Fête fédérale des musiques du Nord et du Pas-de-Calais qui aura lieu à Saint-Amand-les-Eaux le dimanche 14 juin, sera un succès, aujourd'hui disons que le plus grand enthousiasme règne parmi la population qui s'apprête à bien accueillir les étrangers.

Le concert que donnera la réputée musique de la Garde républicaine le lundi 15 juin, à 4 heures du soir, sera très suivi car de toutes parts on sollicite des places. Le nombre des chaises étant très restreint, les amateurs seront bien de retenir leur chaise de suite. Ils peuvent s'adresser ou écrire à M. Gosselet, membre de la commission des fêtes, rue Thiers, à Saint-Amand-les-Eaux. Le prix de la chaise location comprise est de deux francs 50, pour recevoir les cartes par la poste, joindre un timbre de dix centimes.

Nous apprenons que des démarches vont être faites auprès du gouvernement qui va être constitué afin qu'il se fasse représenter et tienne l'engagement pris par M. le ministre de la Guerre de présider la fête.

LA FEDERATION AU CONGRES DE LYON

La Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais avait délégué au Congrès de la société française de l'Art à l'Ecole qui se tenait à Lyon, quatre de ses membres, MM. Fanyau, secrétaire général ; Féron, professeur au Collège de Maubeuge, compositeur de musique, Houssaux, du comité artistique, et Pierrot, instituteur, chef de musique. M. Alfred Richart, président, tenu par l'organisation de la Fête fédérale, s'était excusé confiant la défense des cinq rapports par lui envoyés à ses collègues.

A l'ordre du jour figuraient des questions relatives à l'enseignement de la musique à l'école. Les quatre délégués, disons-le, étaient dans un milieu exclusivement favorable à la notation chiffrée, aussi se heurtèrent-ils à une antipathie mal dissimulée. On omettait par exemple de les citer comme représentant assistant au Congrès. L'omission ne fut réparée que sur réclamation de M. Féron à M. Riotor, qui n'était pour rien dans cet oubli, hâtons-nous de le dire.

Sur la notation chiffrée, le Nord n'objecta rien et pour cause, il n'y avait que des partisans de cette notation, 19 sur 5 (un de l'Yonne et 4 du Nord), mais sur les sanctions dans les examens (certificat d'études, brevet élémentaire et brevet supérieur), les vœux des délégués du Nord triomphèrent ainsi que sur la musique, dans l'enseignement secondaire et supérieur.

Seule la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais était représentée comme si les autres groupements se désintéressaient de la musique à Récée. Bizarre ! ou plutôt n'est-ce pas que connaissant à l'avance le parti-pris des Lyonnais sur la question de méthode, ils se sont abstenus d'entrer en lutte ?

La Fédération du Nord n'a pas reculé. La création d'un conseil supérieur de la musique a été préconisée en séance plénière par M. Féron devant M. Couyba, président de l'Art à l'Ecole de France, qui, partageant son opinion, le chargea pour le prochain Congrès de rapporter la question.

C'est un succès bien mérité pour le groupement du Nord qui fut le premier à en demander la création comme le premier aussi à instituer l'épreuve de musique au certificat d'études primaires. On sait en effet que par décision ministérielle du 15 mars dernier cette épreuve facultative sera passée cette année dans les principaux centres de la région du Nord et du Pas-de-Calais, comme épreuve consécutive du certificat d'études primaires.

Au Congrès fédéral de Saint-Amand le 15 juin, le rapport complet sur le Congrès de Lyon sera présenté. Nous y reviendrons.

CONGRES DE LA FEDERATION DES SOCIETES THEATRALES D'AMATEURS

Dimanche dernier, à Paris, dans une salle de la rue Richer, le comité de la F. S. T. A. avait convié les délégués des sociétés de province en un Congrès dans le but d'apporter quelques modifications administratives dans la Fédération.

M. José Germain, dans un rapport très précis, exposa les différentes réformes qui toutes furent adoptées par les délégués présents parmi lesquels on remarquait ceux de Lille, Reims, Lyon, Laval, Douai, Châlons-sur-Marne, Troyes, etc. Nombre de villes s'étaient excusées mais avaient envoyé leur avis par correspondance.

Par suite de la démission de M. Truenl, le Congrès avait à élire un nouveau président et le choix s'est porté sur M. Claude Roland, auteur dramatique.

Après l'examen de diverses questions et le renouvellement d'une partie du bureau, l'organisation du concours de 1915 fut examinée. M. Lormel, de Lille, fit part de l'intention de l'U. D. I. d'assumer l'organisation à Lille, organisation pour laquelle il s'était déjà assuré de la participation de la municipalité lilloise qui donnerait une subvention. Des félicitations furent votées à la municipalité lilloise et à l'U. D. I. pour cette offre intéressante. Un dîner intime réunit au café Riche les congressistes qui firent preuve de la plus franche cordialité.

Programme des Spectacles

OMNIA PATHE. — Maudite soit la guerre. — C'est demain samedi que sera donné le film si remarquable et si curieux qui a pour titre : « Maudite soit la guerre ».

Plus que jamais les années nombreuses et fortes sont indispensables pour la défense de l'honneur et du patrimoine des Nations. Mais la guerre, dont l'organisation est un patriotique devoir, n'en est pas moins par elle-même un fléau redoutable. Dans « Maudite soit la guerre » on assistera au conflit préparé de longue date par les progrès de la science : l'armée des aéro bombardant l'armée de terre, tandis que les torpilleurs font sauter les cuirassés. Cette vision de la guerre moderne est greffée sur une idylle touchante et très romanesque.

T. L. I. Cinéma gratis aux Galeries Lilloises.

SI LES DAMES VOULAIENT COMPARER

L'excellent Vin de

BANYULS - TRILLES

avec tous les apéritifs connus jusqu'ici elles n'en prendraient jamais d'autre, car ce véritable apéritif est soigneusement préparé avec un vieux vin pur cuvée et le meilleur quinquina

DEMANDER " UN TRILLES " et exiger l'étiquette sur la bouteille avec la mot « QUINQUINA »

2037

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Vérlel Raymonde, rue de Douai, 41 — Leduck Lucien, rue Armand-Barbès — Roerig Renée, rue de la Petit-Ghemin, 17 — Chauveau André, rue Caumartin, 1 — Ladebove Paul, rue Dauphin-Petit, 5 — Vaillant Jean, rue des Trois-Couronnes, 7 — Destombes Eugène, rue des Postiernes, 24 — Deschodt Odette, rue Denis-du-Péage, 45 — Pauwels Francine, place Alexandre-Dumas, 10 — Brasseur Suzanne, rue des Rogations, 122 — Roussel Roger, rue de Bourgogne, 3 bis — Verstraete Emilienne, rue de Cambrai, 22 — Deporte Alphonse, boulevard Victor-Hugo, 123, cour Reboux, 4.

Décès. — Dumaitin Louis, 52 ans, époux de Angèle Cressent, rue d'Arras, 52 — Leloing Alfred, 46 ans, époux de Jeanne Francke, rue Rabelais, 29 — Foveaux Elisée, 55 ans, époux de Agathe Leleu, rue A.-Mercier, 9 bis — Clayes Marie, 44 ans 1/2, épouse de Alphonse Maton, rue du Pôle-Nord, 44 — Six Rosine, 85 ans, veuve de Antoine Delsaisnil, rue Lavoisier, 3 — Vercauteren Bernard, 69 ans, veuf de Leonie Vandercruysseen, rue du Bel-Air, 17 — Cabouter Gustave, 60 ans 1/2, rue Henri-Kolb, 19

ROUBAIX

Naissances. — Mireille Legrand, rue Lavoisier, cour Duporé, 5 — Antoinette Antoin, rue d'Inges prolongée, maisons Carrée, 3 — Julien Dupire, rue Bell,